

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

Affiché le

SLOW

ID : 038-213802374-20160325-201619-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2016/19

L'an deux mil seize, le vingt-cinq mars, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 15 mars 2016

PRESENTS : MICHEL Gilbert, BEAÛME Hugues, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS : GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard), GONON Florence, SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur BERARD Guy.

VENTE D'UN BUNGALOW ET DE DEUX DUMPERS

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de mettre en vente un « bungalow » ainsi que de deux « Dumpers » communaux qui ne sont plus utilisés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de mettre en vente le matériel d'occasion suivant :

- Deux dumpers
- Un bungalow,

PRECISE que ce matériel sera vendu en l'état,

DIT que le produit de ces ventes sera imputé au chapitre 77, section de fonctionnement du budget principal 2016, et sera encaissé par la Trésorerie de BOURG d'OISANS,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Certifié exécutoire compte-tenu
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

